

Le 21 Juin 2025



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Aurillac

L'Assemblée Générale a débuté par le discours d'accueil du Président du District, qui a chaleureusement remercié les personnalités et clubs présents, tout en excusant les absents.

Après les salutations protocolaires, il a officiellement ouvert la séance et a cédé la parole à M. Christian FRICOT, conseiller délégué aux associations sportives, représentant M. Pierre MATHONIER, maire d'Aurillac.

Dans son intervention, M. FRICOT a appuyé les remerciements du Président et a salué l'engagement des dirigeants, bénévoles et joueurs ayant contribué à l'organisation de cette journée à Baradel.



M. Pierre DUFOR, Président du club d'Aurillac F.C. prenait ensuite la parole ; souhaitait la bienvenue à tous, et nous faisait part de sa fierté d'accueillir à la fois l'Assemblée Générale du District et pour la troisième fois les finales des coupes Combourieu et du Cantal. Il a ensuite retracé l'histoire du club et annoncé le match de gala organisé en début d'après-midi pour l'anniversaire du titre de champion de France de l'AFC en 1995.

Pierre DUFOR a rappelé que dans cette grande Ligue, il était important de « se serrer les coudes » et d'être tous solidaire ; les clubs de foot jouant un rôle social, éducatif, sportif et de santé indispensable notamment auprès des jeunes. Il a rappelé que les aides et l'accompagnement des élus locaux est inévitable, permettant aux clubs d'exister et de rivaliser avec le secteur rhônalpin.

Il a également remercié les élus, bénévoles, dirigeants, éducateurs, parents, arbitres, partenaires publics, privés et professionnels pour leurs aides à l'organisation de cette journée.

Enfin, il clôtura ses propos avec un Hommage à Fabien PICHOT, passionné de football et licencié à l'Entente Stade Riomois Condat, décédé tragiquement.

Pour finir, le Président a remis un fanion du District ainsi qu'un trophée de l'Assemblée Générale à la Ville Aurillac et au club d'Aurillac F.C.





Allocution de M. Le Président du District

« La plus grande ville du Cantal, AURILLAC accueille aujourd'hui la grande Famille du Football Cantalien.

Comme il est pour nous de tradition, ayons, à cet instant, une pensée pour tous les serviteurs du football de notre département disparus au cours de la saison, afin de leur rendre hommage, observons tous ensemble un moment de silence.

Aurillac, préfecture du Cantal possède plus de 26 000 habitants, située à 631 mètres d'altitude, Aurillac est à la charnière de la montagne et de la plaine. Adossée aux Monts du Cantal, traversée par la capricieuse Jordanne, elle regarde au loin vers le grand sud-ouest aux accents du midi, vers le Languedoc et le Quercy. AURILLAC, c'est ni plus ni moins la ville à la campagne. Célèbre par son développement culturel avec son incontournable festival de rue, Aurillac est aussi une ville très sportive et le Football tient une place importante au cœur de la cité.

Permettez-moi Monsieur le Conseiller Municipal de saluer le dynamisme et l'intérêt que le Maire et son équipe porte au sport et en particulier au Football. C'est avec plaisir que nous avons pu vous aider par le biais du Fonds d'Aide au Football Amateur en apportant 15% de subvention au dossier pour la construction d'un club house à BARADEL. Je sais aussi que vous et vos services sont à l'écoute de notre District avec le prêt de terrains, de gymnases et autres besoins tout au long de la saison sportive, je tenais à vous remercier pour l'accueil que vous nous réserver à chacune de nos organisations, merci pour l'aide précieuse que vous nous apportez depuis de nombreuses années notamment lors de l'organisation de notre tournoi annuel des écoles de foot le 1^{er} mai.

L'AURILLAC FOOTBALL CLUB avec ses 432 licences est le club phare de notre District. Né sous le nom du Sporting Club Aurillac en 1953, le club changera plusieurs fois de noms mais il retrouvera fin avril 2021 le nom bien connu d'AFC. Avec un nombre considérable d'équipes qui évoluent pour la plupart au niveau régional, l'AFC est le club formateur N°1 de notre département. Ce club a un palmarès éloquent notamment avec un titre de Champion de France de National 3 en 1995. Il jouera de nombreuses saisons en National 2 qui deviendra

plus tard le CFA. Si on devait donner une image de l'AFC, ce n'est ni plus moins la locomotive de notre Football Cantalien.

Sous la houlette de son nouveau président Pierre DUFOUR et toute son équipe, le club poursuit son projet de restructuration, les orientations restent les mêmes basées sur la formation de nos jeunes Cantaliens, tout cela dans un contexte économique très difficile. Par conséquent, permettez-moi de féliciter Pierre DUFOUR dont je connais toutes les compétences pour avoir plusieurs fois collaboré avec lui en club ou au District, je sais que la réussite de ce projet mettra du temps, mais je suis persuadé que l'AFC retrouvera dans un avenir proche son rang au niveau national.

Je voudrais aussi saluer toutes les personnalités ici présentes que ce soient nos politiques, les dirigeants du monde sportif mais aussi l'ensemble de nos partenaires qui démontrent par leur présence aujourd'hui à BARADEL une fois de plus l'intérêt qu'il porte à notre District.

Je tiens aussi à vous remercier, vous, les présidents ou les représentants des clubs pour votre participation à cette assemblée générale, vous avez une fois de plus pris de votre temps sur votre vie personnelle, pour venir représenter vos clubs à cette réunion. Votre engagement bénévole pour le football Cantalien et plus particulièrement pour vos clubs, est capital pour la bonne marche de notre District, par conséquent vous pouvez compter sur moi et l'ensemble du Comité Directeur pour vous aider du mieux possible à poursuivre vos activités au sein de vos associations. Je sais que gérer un club n'est pas facile à l'heure actuelle, et parfois vous pouvez être dégoûté par l'attitude de certains qui ne sont là que pour porter un jugement négatif sur votre investissement de bénévole. Ne vous arrêtez pas à ces paroles mais soyez plutôt fiers de votre contribution au sein de notre sport favori car sans vous le football Cantalien ne pourrait exister.

Je vais poursuivre cette allocution en évoquant la saison qui vient de se clôturer, cependant je vais essayer de rester assez bref pour ne pas faire un doublon avec le rapport d'activité des différents pôles et des différentes commissions qui vous ont été envoyés en amont de cette Assemblée Générale. De plus, des images sous forme de vidéo vous seront présentées tout à l'heure pour illustrer l'action de notre District durant cette saison.

Il y a un peu plus d'un an à MAURIAC, lors de l'assemblée Générale électorale vous m'avez fait confiance avec mon équipe pour mener à bien notre District pour les 4 prochaines années et je vous en remercie. Pour les anciens membres du Comité Directeur, la poursuite de leur travail s'est déroulée naturellement, pour les nouveaux qui découvraient le District et son organisation, ce fût évidemment moins facile mais permettez-moi de tous les saluer pour leurs implications bénévoles au sein de notre instance. Les projets sont d'ores et déjà bien lancés et chacun au sein de notre Comité Directeur a trouvé sa place, un seul petit regret la vacance du poste de la représentante féminine empêchée par ses activités professionnelles qu'on devra combler lors de la prochaine AG en automne.

Au niveau National, là aussi vous avez pu participer en direct aux élections du Comex de la FFF en votant par voie électronique, c'était une première qui a vu arriver l'élection de la liste de Philippe DIALLO à la tête de notre Fédération. Là aussi, un petit regret le très faible taux de participation de nos clubs Cantaliens à cette élection, en effet seulement 21 clubs sur 60 ont

participé à ce vote soit 35%. Cette faible participation pratiquement identique au niveau national ne devrait pas exister à mon sens, car même si parfois la Fédération semble très loin de vous, beaucoup de ses décisions impactent l'évolution de notre football.

Au niveau régional, a eu lieu aussi les élections du Conseil de Ligue, par l'intermédiaire des délégués qui vous représentent vous les clubs de District et aussi par les clubs de ligue, vous avez renouvelé votre confiance au Président PARENT et à son équipe pour les 4 prochaines années.

Au niveau des licences, même si on accuse une perte de 147 licences par rapport à la saison 2023/2024 qui je rappelle fait partie d'une année record au niveau licenciés sur toute la France, on s'aperçoit que l'on n'a pas tout perdu de notre progression puisque nous restons pour cette saison à 6720 Licences contre 6628 Licences en 2022/2023. De plus, on constate que depuis 10 ans hormis l'année Covid, notre District se situe de manière très stable avec une moyenne de 6730 licences ce qui démontre que dans un contexte de perte d'habitants et de vieillissement de la population Cantalienne, que notre Football a su garder ses adeptes et l'on peut par conséquent qualifier cette stabilité apparente par le mot progression.

Dans les autres points positifs, on peut souligner le bon déroulement de nos compétitions grâce à une météo clémente. Nos championnats et nos coupes ont pu se dérouler sans embûche, les différents champions sont connus ainsi que les vainqueurs des différentes coupes à part bien sûr, celles qui auront lieu aujourd'hui, j'en profite pour leur adresser toutes mes félicitations.

De même, je tiens à féliciter l'ensemble des clubs de ligue qui se maintiennent à leur niveau, je regrette comme vous tous, les nombreuses descentes des clubs Cantaliens de R3 ce qui entraînent par cascade des descentes supplémentaires pour nos clubs de District. Même si 2 de nos clubs vont accéder en R3, cela ne comblera pas la perte de clubs au niveau ligue, on peut noter les difficultés de nos clubs pour lutter à ce niveau régional bien que pour l'instant, l'ensemble de nos équipes R3 n'ont pas été confronté aux clubs du secteur Rhône Alpin. Même si la Ligue a apporté des compensations financières pour les clubs les plus excentrés dont font partie la plupart des clubs Cantaliens, avec notamment la caisse de péréquation pour les déplacements, ce qui représente un bel élan de solidarité, il faut se dire que cela ne résoudra pas toutes nos difficultés pour lutter au niveau régional, chacun d'entre nous doit prendre conscience de la nécessité de former nos jeunes, du besoin de structures pour nos clubs que ce soit d'un point vue équipement, matériel et humain. Je compte sur vous les clubs formateurs, il en va de la survie de notre territoire au sein de cette grande ligue AUVERGNE RHONE ALPES, vous pourrez compter sur moi pour y faire entendre la voix du Cantal.

Autre domaine, où l'on travaille depuis plusieurs années, c'est l'arbitrage. Je tiens tout d'abord à remercier le Président et les membres de la CDA qui ne compte pas leurs temps et leurs efforts pour améliorer notre arbitrage Cantalien. Là aussi, beaucoup de difficultés à avoir des arbitres de ligue, des difficultés aussi à fidéliser nos arbitres, mais grâce à l'aide financière de 21 000 € apporter par la FFF à certains Districts dès la rentrée prochaine pour l'embauche d'un conseiller territorial en arbitrage (CTA), cela devrait nous permettre de palier à ces manques dans les prochaines années. Pour cela, nous allons procéder au recrutement d'un CTA qui sera

mutualisé avec le District de la Haute Loire. Souhaitons là aussi que cet investissement puisse apporter que des bénéfices à notre arbitrage Cantalien.

Un petit mot sur l'arbitrage club D4, malgré un petit bon en avant en début de saison, nous avons pu constater un essoufflement total de ce dispositif sur la 2^{ème} partie de saison. Par conséquent, les clubs seront convoqués dès la rentrée par la commission compétente à une réunion pour décider de la poursuite ou non de ce dispositif.

Au niveau des jeunes, les compétitions ont pu se dérouler aussi dans le temps imparti. A part le Noël des débutants qui a été annulé pour cause de mauvais temps, tous les autres événements que ce soit le festival U13, le tournoi du 1^{er} mai couplé avec la journée des débutants ont connu leurs succès habituels, avec en prime une très belle météo. Les différentes sélections et stages pour nos jeunes ont permis de faire progresser nos joueurs avec même une victoire historique de l'équipe Cantalienne U14 sur l'équipe du district du Rhône ce qui n'a pas manqué de « faire parler dans les chaumières ». J'en profite pour remercier les CTD, la commission des jeunes et ses techniciens qui accompagnent nos jeunes Cantaliens tout au long de l'année.

Dans le domaine du foot loisir, la coupe départementale FUTSAL au niveau des jeunes et la coupe départementale des vétérans restent des pratiques incontournables de notre District et cela fonctionne bien. Pour le foot en marchant et les autres pratiques de loisir, cela reste trop confidentiel, des propositions pour développer ces pratiques vous seront suggérées prochainement.

Quant au Football féminin, nous avons pu organiser cette saison un championnat seniors avec 8 équipes ce qui donne droit à l'équipe classée première d'accéder au niveau ligue. A nous, de poursuivre ces efforts et notamment en développant la formation des jeunes filles au sein de nos clubs, nous devons bâtir ce socle tous ensemble si on souhaite acquérir un véritable entrain du football féminin. Je vous le dis à nouveau, nous avons besoin de vous, les clubs, car sans votre engagement dans ce développement du football féminin, bien entendu il nous sera impossible d'arriver à un résultat positif.

Autre sujet que je voulais évoquer avec vous, nos partenaires : comme vous avez pu vous en rendre compte, nous avons réalisé du « Naming » sur nos championnats, j'en profite pour remercier tous ces partenaires qui ont adhéré à cette opération. A l'avenir, nous allons encore améliorer ce partenariat avec plus de visibilité sur les terrains, de même nous allons ouvrir nos coupes départementales à ce même principe.

Pour poursuivre mon propos, je voudrais bien sûr revenir sur les sanctions disciplinaires prises pendant cette saison. Notre District n'échappe pas à la recrudescence de la violence. Encore trop de dossiers qui concernent les incivilités envers nos arbitres, c'est le mal de notre société qui se reflète sur nos terrains de football. Lors de l'assemblée générale de la Fédération, le Président Philippe DIALLO a mis en avant son plan d'action contre la violence et les incivilités faites aux arbitres qui va démarrer dès la saison prochaine. Tout d'abord, une convention sera signée entre la FFF et les ministères de l'intérieur et de la justice pour que systématiquement les affaires concernant des violences auprès des arbitres soient traitées dans tous les territoires avec le même intérêt. La Fédération avec ses Ligues et ses Districts n'hésiteront pas

à se porter partie civile. De plus, dans une trentaine de Districts, une expérience sera faite avec des caméras embarqués sur les directeurs de jeu mais aussi des caméras de terrains sur certaines rencontres pour dissuader les différents acteurs de commettre des incivilités. Bien entendu, cela ne va pas s'arrêter là, d'autres actions verront le jour comme le permis à point pour les éducateurs qui pourront perdre leur diplôme comme on perd un permis de conduire, ne soyez pas surpris dès la rentrée prochaine il y aura un renforcement de tout ce qui a trait à la violence.

En ce qui concerne notre District, nous avons pris la décision de mettre en place cette saison un système de classement de matchs dit à risque ou à enjeu où l'on désignait systématiquement un arbitre et un délégué. Cela a permis une amélioration de la sécurité autour de ces rencontres. Nous poursuivrons cette prévention en mettant en place dès la saison prochaine des interventions auprès des clubs avec le concours de l'association APAJ 15 qui représente localement l'association France Victime. Tout à l'heure les responsables de cette association vous présenteront brièvement leurs futures démarches auprès de vous les clubs pour vous aider à combattre ces incivilités.

Cette poursuite de la prévention, nous devons la faire tous ensemble, nous devons bannir de nos terrains de football toutes les violences qu'elles soient verbales, physiques, que ce soient des incivilités, des actes racistes ou discriminatoires. Ne restons pas fatalistes devant ces maux de notre société, nous devons combattre tous ensemble ces minorités qui déstabilisent le monde sportif.

Nous ne pouvons plus tolérer de tels actes sur nos stades, nous ne laisserons pas agir ces minorités qui salissent notre football, vous pouvez compter sur nous pour faire preuve d'intransigeance dans ce domaine. La commission de discipline que je salue au passage pour son travail remarquable aura aussi tous les pouvoirs et tous les soutiens de nos instances pour agir et je sais qu'elle le fera, je lui fais bien entendu confiance.

Avant de conclure, je voudrais vous présenter les futures manifestations phares pour notre District.

Tout d'abord fin septembre, une soirée des récompenses où l'ensemble des clubs participeront, verra le jour. On mettra en avant nos bénévoles avec la remise des médailles traditionnelles mais aussi d'autres surprises vous y attendront.

Autre évènement à venir et pas des moindres, le centenaire de notre District.

Créé en 1927 à SAINT FLOUR, nous ne manquerons pas de fêter cet évènement avec vous, même si le programme est loin d'être établi aujourd'hui, un projet est en train de mûrir : tout d'abord, comme vous avez pu le voir au lieu d'aller en direction de l'arrondissement de SAINT FLOUR pour l'AG et nos finales de coupe en 2026, nous avons décidé de redoubler sur le secteur d'Aurillac. Tout cela pour pouvoir fêter dans un premier temps à SAINT FLOUR les 100 ans de notre District lieu de sa naissance.

En 2027, nous essaierons comme on dit « de mettre les petits plans dans les grands » pour notre AG et nos finales de coupes à SAINT FLOUR. Nous avons aussi en projet pour le mois de juillet 2027 d'organiser un match de gala sur le secteur d'Aurillac, de même de reconstituer

l'histoire de notre instance qui a traversé toutes ces décennies. Là aussi, nous aurons besoin de vous tous, clubs, bénévoles, anciens, jeunes... Souhaitons que ce projet ambitieux puisse se réaliser.

Pour conclure mes propos, je voudrais vous encourager à ne pas baisser les bras, vous êtes les clés de la réussite de notre Football Cantalien et sans vos actions quotidiennes au sein de vos clubs, notre sport ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Les bénévoles que nous sommes tous au service de ce football doivent se serrer les coudes et rester motivés même dans les moments les plus difficiles.

Je finirai en vous souhaitant une excellente journée à vous tous, une bonne assemblée générale, des excellentes finales de coupe qui je l'espère vont se dérouler dans un parfait état d'esprit sportif.

Vive le football Cantalien, je vous remercie. »

Assemblée Générale Ordinaire

Après son discours d'ouverture, le Président a procédé à l'ouverture des votes, concernant l'approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale tenue à Saint Bonnet de Salers, ainsi que du rapport d'activité du District et du compte-rendu des pôles présenté sous forme de vidéo, transmis aux clubs par mail en amont de l'Assemblée Générale.

2 - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale de Saint Bonnet de Salers du 21 septembre 2024

Détails du vote : vote à bulletin secret, 1 choix possible(s)

	Droits
Pour	251
Contre	0

3 - Approbation du rapport d'activité du District et du compte-rendu des commissions par pôle

Détails du vote : vote à bulletin secret, 1 choix possible(s)

	Droits
Pour	237
Contre	0

Les comptes-rendus ont donc été approuvés à l'unanimité.

Examen des vœux :

Le Président présente ensuite la proposition de vœu de l'U.S. Siran :

« Afin de préserver l'équité sportive et l'esprit d'origine de la Coupe Barrès, il est proposé que cette compétition soit désormais réservée exclusivement aux clubs de divisions D3 et D4 n'ayant qu'une seule équipe sénior engagée en championnat.

Cette mesure permettrait de rétablir un équilibre plus juste entre les clubs avec un effectif unique, qui ne peuvent pas renforcer leur équipe et ceux disposant d'équipes réserves, susceptibles d'être renforcées ponctuellement par des joueurs de l'équipe première. Ce déséquilibre crée une forme de dévalorisation sportive et fausse l'esprit de la compétition.

Dans cette même logique, nous proposons également la création d'une " coupe des réserves " spécifiquement destinée aux équipes 2 ou plus, des clubs dont l'équipe première évolue au-dessus de la D3 et D4. Cette nouvelle compétition offrirait une nouvelle opportunité de valoriser les équipes réserves, tout en assurant une meilleure homogénéité sportive entre formations du même profil.

Ces ajustements visent à garantir une compétition plus équitable, motivante et structurée pour l'ensemble des clubs du District, en tenant compte de leur diversité. »

Les clubs sont appelés à se prononcer :

4 - Vœu N°1

Modification Coupes

Détails du vote : vote à bulletin secret, 1 choix possible(s)

	Droits
Contre	202
Pour	52

Suite aux votes, le Comité Directeur annonce sa proposition. Roland LOUBEYRE prend la parole et propose une modification dans le déroulement de la Coupe Barrès, compétition en deux phases avec une phase de championnat par poules à l'automne et une phase éliminatoire au printemps.

Les clubs sont appelés à se prononcer :

5 - Proposition Comité Directeur - Vœu n°1

Modification Coupe Barrès en deux phases

Détails du vote : vote à bulletin secret, 1 choix possible(s)

	Droits
Phase championnat + Phase éliminatoire	127
Situation actuelle	112

La proposition du Comité Directeur étant adoptée à 127 voix, elle sera appliquée pour la saison 2025/2026.

Ensuite, Roland LOUBEYRE enchaîne avec la proposition de vœu de l'Entente Anglards Salers Saint Bonnet :

« La D4 dernière division de notre district souffre parfois d'un problème d'effectif dans les clubs. Chez les catégories jeunes un joker est instauré, je propose que celui-ci soit instauré pour la D4.

Le mettre en place pour une seule fois dans la saison avant que les équipes n'utilisent le forfait, j'estime c'est mon avis que si l'on veut que les équipes terminent la saison connaissant les difficultés que nos clubs peuvent avoir, l'instauration de ce joker est peut-être une bonne solution avant d'envisager un forfait.

Pour composer leur effectif les coachs ont besoin jusqu'au vendredi pour le peaufiner c'est pourquoi je propose également de l'utiliser jusqu'au vendredi 12h ce qui me semble être raisonnable.

Chers collègues, le foot Cantalien avance par votre travail et vos idées ainsi que vos décisions, je porte ce projet car je crois à sa réussite afin que nos clubs et notre D4 perdurent. »

Le vœu étant qualifié « défavorable » par le Comité Directeur, celui-ci fait une proposition : « passer de deux à trois forfaits en D4 avant le forfait général ».

Les clubs sont appelés à se prononcer :

7 - Proposition Comité Directeur - Vœu n°2

Permettre un troisième forfait avant le forfait général

Détails du vote : vote à bulletin secret, 1 choix possible(s)

	Droits
Pour	173
Contre	76

La proposition du Comité Directeur étant adoptée à 173 voix (rajout d'un forfait « gratuit » en D4, sauf dans les deux dernières journées de championnat), elle sera appliquée pour la saison 2025/2026.

Puis, le Président poursuit avec :

- la proposition de vœu n°3 de l'Entente Anglards Salers Saint Bonnet :

« Rendre possible en D4 que des joueurs puissent faire la touche et jouer également que chaque remplaçant puisse faire la touche durant un match. »

Ce vœu est rejeté par le Comité Directeur et n'est pas soumis au vote des clubs, car il n'est pas réglementaire.

- ainsi que la proposition de vœu n°4 de l'Entente Anglards Salers Saint Bonnet :

« Certains clubs aujourd'hui ont un effectif divers. Trop de joueurs pour une équipe pas assez pour en faire 2. Un exemple un club qui a 26 joueurs et dispose d'une équipe laisse chaque semaine une dizaine de joueurs sans jouer.

Ces joueurs paient une licence et veulent jouer, je propose comme vœu de créer une compétition à 8 en loisirs pour que ces derniers puissent jouer et justifient le prix de la licence. Cette compétition pourrait être sur la base du volontariat. Le but garder nos licenciés dans notre sport afin d'éviter qu'ils aillent dans d'autres disciplines.

Mon idée n'est peut-être pas partagée mais combien voit-on de joueurs en cours de saison quitter ou arrêter le foot car ils ne jouent pas suffisamment »

Sébastien MERLE intervient et explique le projet du District pour la saison à venir concernant la mise en place d'une section loisir.

Désignation des Lieux des prochaines Assemblées Générales du District :

Après les votes sur les propositions des vœux des clubs, le Président procède aux désignations des lieux des prochaines assemblées générales.

Aucun club n'est candidat pour organiser l'Assemblée Générale d'automne 2025.

Cependant, pour l'Assemblée Générale du mois de juin 2026, une candidature a été déposée : le C.S. Arpajon.

Cette proposition est donc adoptée à l'unanimité.

Modifications des Règlements :

Le Président a ensuite cédé la parole à Roland LOUBEYRE chargé de présenter les nouvelles modifications réglementaires. Son intervention portait à la fois sur le règlement intérieur et de championnat ainsi que sur les dispositions spécifiques aux catégories jeunes et féminines :

RIC

Article 6

(...) Les rencontres des **deux dernières journées** d'un championnat senior départemental se dérouleront **obligatoirement le même jour à la même heure**, (sauf pour les matchs en lever de rideau) pour les rencontres ayant une influence sur les classements (montées et descentes).
(...)

Article 10

(...) Dans le cas de match remis, la reprogrammation se fera **automatiquement** le dimanche à 15h, sauf si un match est déjà programmé à ce même horaire, celui-ci sera reprogrammé à 13h.

Les demandes et accords de clubs peuvent être réalisés via FootClubs.

Les clubs ayant plusieurs terrains devront obligatoirement renseigner au Secrétariat du District :

- avant le début du championnat, le lieu des rencontres de chacune de leur équipe
- **avant le lundi 12h de la semaine précédant la rencontre, la programmation du/les lever de rideau** (...)

Article 14

(...) Adresser un mail au District, à l'adversaire et téléphoner aux officiels ainsi qu'à son adversaire ~~au plus tard le dimanche~~ avant 10h **le jour de la rencontre pour les matchs programmés avant 15h ou avant 12h le jour de la rencontre pour les matchs programmés après 15h**. Après ces limites, seul l'arbitre sera qualifié pour prendre cette décision à l'heure de la rencontre. (...)

Pour un match en nocturne qui a eu un commencement d'exécution et qui est définitivement interrompu par décision de l'arbitre, notamment à cause du brouillard ou de toute autre intempérie, les dispositions ci-après sont prises :

- Si la rencontre est arrêtée en première période ou pendant la mi-temps, elle **pourra se jouer le lendemain en diurne si le terrain s'avère praticable et disponible. selon la procédure au paragraphe 1 de l'alinéa précédent.**
- (...)

Article 14 bis

(...)

- C) Les clubs possédants plusieurs terrains ne pourront remettre une rencontre qui serait programmée en lever de rideau si leur(s) autre(s) terrain(s) est ou sont disponibles. La sanction **pour un refus** sera le match perdu par pénalité avec bénéfice des points à l'adversaire.
- D) **Pour les clubs ne possédant qu'un seul terrain, la rencontre pourra être reprogrammée le lendemain à 15h, ou à 13h selon la disponibilité du terrain. La sanction pour un refus sera le match perdu par pénalité avec bénéfice des points à l'adversaire.**

Article 15

Pour modifier la date, l'horaire ou le lieu d'une rencontre, la demande doit être formulée par écrit au District ou par FootClub.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGER LES HORAIRES

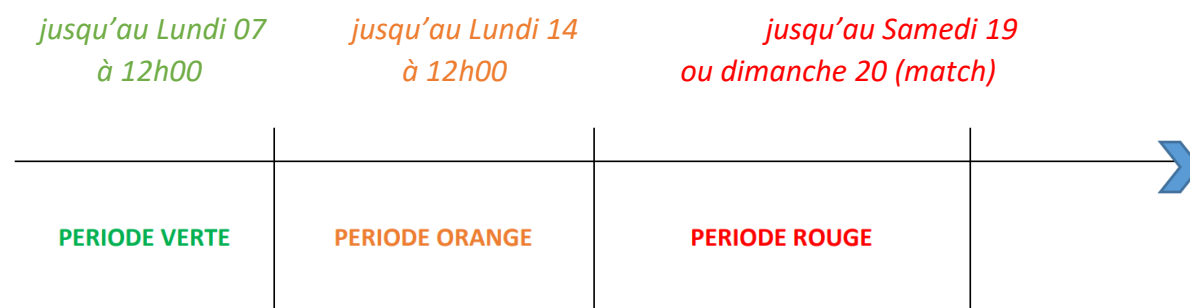
3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE : Cette période se situe jusqu'à 12h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés (samedi 20h ou dimanche 15h).

Période ORANGE : Cette période se situe jusqu'à 12h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.

Période ROUGE : Cette période dite d'exception se situe de 12h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre, jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission Calendriers, Coupes et Championnats.

Exemple :



En cas de non-respect de cette procédure, les clubs auront match perdu par pénalité, avec application des règles équivalentes au forfait. Les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du club recevant. Le club recevant aura l'obligation de prévenir le District par mail et téléphone, les officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).

Pour le club adverse, la réponse à la demande de modification devra être donnée sous 4 jours, sans réponse de sa part, la demande sera considérée comme acceptée.

~~En cas de circonstances exceptionnelles, ce délai pourra être réduit. Cette demande devra être obligatoirement accompagnée de l'accord de l'adversaire sinon elle ne sera pas prise en considération. (...)~~

Article 23 bis

1- Les réserves **d'avant match** sont confirmées dans les quarante-huit heures ouvrables suivant le match par lettre recommandée, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle ~~ou sinon déclarée sur FootClubs~~ du club, adressé à l'organisme responsable de la compétition concernée.

(...)

5- Pour les réserves d'après match, elles doivent être obligatoirement transmises par lettre recommandée ou par courrier électronique envoyé d'une adresse mail officielle d'un club à l'organisme responsable de la compétition concernée. Le club posant réserve devra obligatoirement mettre en copie le club adverse.

Annexe 5 – Tarifs saison 2025/2026

Nature	Montant
Non saisie de résultat informatique	27.00 €
Feuille d'arbitrage hors délai	27.00 €
Feuille d'arbitrage mal remplie	11.00 €
Licence manquante	9.00 €
Non confirmation télématique report de match	37.00 €
Club absent à l'Assemblée Générale	146.00 €
Club absent à l'Assemblée Générale mais représenté	73.00 €
Défaut de panneau « Respectez l'arbitre »	11.00 €
Fausse déclaration impraticabilité terrain (article 14)	200.00 €
Modification date ou lieu de rencontre (article 15)	11.00 €
Délégué de club non muni de brassard (article 26)	19.00 €
Absence club convoqué en Commission Sportive et de Discipline	115.00 €
Falsification feuille d'arbitrage	225.00 €
Fraude d'identité	225.00 €
Bagarre générale, envahissement du terrain	193.00 €
Abandon terrain	105.00 €
Non envoi rapport demandé (Commission Sportive et de Discipline)	68.00 €
Défaut de licences en Commission Sportive et de Discipline	7.00 €
Joueur évoluant sous le coup d'une suspension	57.00 €
Absence de numéro de licence (article 21 bis)	9.00 €
Fonction tenue par un non dirigeant (article 21 bis)	23.00 €
Mention n° de licence pour un non licencié (article 21 bis)	105.00 €
Forfait	57.00 €
Forfait U13	40.00 €
Forfait U11	30.00 €
Absence plateau U9 / U7	20.00 € / club
Absence feuille bilan ou feuille de présence plateau U9 / U7	10.00 € / feuille manquante
Forfait Général	115.00 €
Absence à un évènement « jeunes » (Noel des Débutants / Tournoi du 1^{er} mai...)	50.00 €
Attitude, geste agressif envers l'arbitre	57.00 €
Incivilités envers officiel	17.00 €
Reclamation avant match	37.00 €
Reclamation après match	73.00 €
Appel	125.00 €
1 ^{er} avertissement	11.00 €
2 ^{ème} avertissement	22.00 €
3 ^{ème} avertissement	44.00 €

Exclusion:	
Suspension inférieure ou égale à 4 matchs	48.00 €
Suspension de 5 à 12 matchs (ou 3 mois)	80.00 €
Suspension de 4 à 6 mois	100.00 €
Suspension de 7 à 12 mois	150.00 €
Suspension supérieure à 1 an	175.00 €

JEUNES & FEMININES

Engagements

Article 3 :

L'engagement officiel pour les championnats devra être fait par FootClubs au plus tard le **16 août 2025** pour les **catégories U13, U15 et U18** et au **30 août 2025** pour les **catégories U7, U9 et U11**.

Report des rencontres

Article 24 ter :

Joker : Chaque club disposera de la possibilité d'utiliser un joker par équipe engagée qui lui permettra sur l'ensemble des compétitions, de reporter une rencontre **pour la saison en cours**. Le joker doit être utilisé avant le **jeudi 17h00 (fermeture du secrétariat)**, précédant la rencontre initialement programmée. **Toute demande devra être effectuée par mail au secrétariat du District via la boîte mail officielle du club ; toutes autres formes de demandes ne seront pas prises en compte.**

La date de reprogrammation sera fixée en accord par les deux clubs sous un délai d'une semaine, sinon la date sera imposée par le secrétariat du District et sera non modifiable.

Le joker ne sera pas pris en compte pour les deux dernières journées de championnat.

Forfait & Forfait général

Article 26 :

Tout club « jeunes » déclarant forfait, sera redevable des amendes prévues à l'annexe 5 du RIC du District du Cantal de Football.

Le forfait général sera appliqué après ~~trois forfaits~~ **un joker et deux forfaits** dans le courant de la saison ; **pour le Foot à 8 et le foot animation, il sera appliqué par Phase.**

(...)

Entente de jeunes

Article 29 :

Les ententes sont annuelles, renouvelables. Elles doivent obtenir l'accord du Comité Directeur de Ligue/District concerné.

Les demandes d'ententes pourront s'effectuer jusqu'au 01 septembre 2025.

Intervention du Pôle Arbitrage :

Le Président a ensuite invité David AUZOLLE, Responsable du Pôle Arbitrage à intervenir afin de présenter la nouvelle version de la Formation Initiale d'Arbitre (FIA) :

Le Comité Stratégique Emploi Formation a validé, le 16 mai 2025, plusieurs améliorations du dispositif de formation des arbitres pour en renforcer la qualité et l'uniformité à l'échelle nationale.

Parmi les nouveautés :

- une pédagogie modernisée avec un nouveau référentiel, des outils digitaux et un kit pédagogique remis aux stagiaires
- le parcours devient entièrement obligatoire, incluant désormais toutes les séances
- une formation aux gestes qui sauvent est également intégrée

Le cout de la formation passe de 90€ à 140€, partiellement compensé par trois bons de formation d'une valeur totale de 45€.

Il annonce également les dates des prochaines FIA Cantal :

- 01, 08 et 15 novembre 2025
- 24, 31 janvier et 7 février 2026



Intervention Association APAJ 15 :

Puis, le Président donnait la parole à l'association APAJ 15 représenté par M. KOALA, qui annonçait le futur partenariat avec le District sur la mise en place d'actions contre la violence et les discriminations auprès des clubs.



Intervention des personnalités

Pour clôturer cette assemblée générale, les personnalités présentes sont invitées à prendre la parole.



M. **Bruno Faure**, Président du Conseil Départemental, a salué l'engagement constant du monde sportif dans le Cantal, insistant sur les valeurs éducatives, sociales et citoyennes que le sport transmet à toutes les générations. Il a mis en lumière l'importance de soutenir les infrastructures et les clubs, qui participent activement à la vitalité des territoires ruraux.

M. **Albert Vinas**, Président de l'Association des Donneurs de Sang du Cantal, a exprimé sa fierté de collaborer avec le District dans des actions conjuguant sport et solidarité. Il a souligné combien les événements sportifs sont des occasions uniques de sensibiliser le public à la nécessité du don de sang, et de toucher une population jeune et engagée.



Mme **Martine Chauvet**, Représentante régionale du Crédit Agricole Centre France, a rappelé que le Crédit Agricole Centre France reste profondément ancré dans les territoires, et que son partenariat avec le District illustre une volonté commune : accompagner les acteurs locaux dans leurs projets, favoriser l'accès au sport pour tous et encourager la dynamique associative du Cantal.

M. **Philippe BOUQUIER**, Vice-Président de la Fédération Groupama du Cantal, a remercié le District pour la confiance renouvelée et a rappelé que Groupama d'Oc s'investit depuis des années dans le tissu associatif local. Il a mis en avant les actions de prévention, de sécurité et d'éducation menées sur le terrain, au service des clubs et de leurs licenciés. Il a aussi réaffirmé son soutien pour l'année à venir.





M. **Geoffrey GRANOUILAC**, Président du CDOS Cantal, a évoqué l'unité du mouvement sportif dans le département, en soulignant l'importance des synergies entre disciplines. Il a insisté sur le rôle moteur des institutions sportives, comme le District, dans la structuration, la formation et le développement d'une pratique sportive accessible et durable.

M. **Jamal BELAIDI**, Conseiller Départemental, a quant à lui salué le travail remarquable du District, qui contribue à faire vivre le football dans chaque coin du département. Il a tenu à rappeler que le sport, et le football en particulier, est un levier essentiel pour créer du lien social, prévenir l'isolement et transmettre des repères aux jeunes.



M. **Guy POITEVIN**, Président du District de l'Allier et Vice-Président de la Ligue LAuRAFoot a rappelé que la Ligue assure les clubs via un contrat de responsabilité civile, couvrant les dommages causés à autrui et les événements ponctuels, mais que les clubs doivent aussi souscrire une assurance pour les locaux qu'ils occupent en permanence.

Il a alerté sur la persistance des fraudes aux certificats médicaux dans les demandes de licence, entraînant de lourdes sanctions pour les dirigeants et joueurs, ainsi que des risques judiciaires. Enfin, il a réaffirmé l'engagement fort de la Ligue et de la Fédération dans la lutte contre toutes formes de violences, notamment sexuelles et sexistes, en insistant sur l'importance de la prévention, la formation et l'accompagnement des victimes.

Enfin, MM. **Pascal PEZAIRE**, (Conseil de Ligue) ; **Philippe AMADUBLE** (Président du District du Puy de Dôme) ; **Roger PRAT** (Président d'honneur du District du Cantal) et **Vincent NOLORGUES** (ancien Président du District du Cantal) ont unanimement souligné la richesse du tissu associatif footballistique, la passion des bénévoles, et l'attachement des clubs à leur territoire.



Remise de récompense et résultats sportifs

Championnes Séniors Féminines – saison 24/25 : F.C. ALLY MAURIAC

Champion de D1 RENAULT AURILLAC – saison 24/25 : A.S. ESPINAT FOOT



Champion de D2 INTERSPORT – saison 24/25 : U.S. VALLEE DE L'AUTRE 2



Champion de D3 LECLERC AURILLAC – saison 24/25 – Poule A : **A.S. CHAUDES AIGUES**
NEUEGLISE SUR TRUYERE



Champion de D3 LECLERC AURILLAC – saison 24/25 – Poule B : **A.S. ESPINAT FOOT 2**



Champion de D3 LECLERC AURILLAC – saison 24/25 – Poule C : **U.S. DE LA CERE**



Champion de D4 CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE – saison 24/25 – Poule A : **ENTENTE SPORTIVE DE MARGERIDE**



Champion de D4 CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE – saison 24/25 – Poule B : S.C. SAIGNES



Champion de D4 CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE – saison 24/25 – Poule C : U.S. CARLAT CROS DE RONESQUE



Champion de D4 CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE – saison 24/25 – Poule D : AYRENS SPORT



Feuille de présence

Ouverture: 21/06/2025 10:14

Fermeture: 21/06/2025 11:58

Participation

Nombre de participants	Droits de votes
87%	89%

Présents

Nom prénom	Description	Droits	Horaire d'arrivée
BOUCHARINC Jean Luc	AS CHAUDES AIGUES NEUVEGLISE S/ TRUYERE	5	21/06/2025 09:25
CONSTANT Martine	FC QUATRE VALLEES	5	21/06/2025 09:25
CHEYMOL Aurélien	US LOUPIAC ST CHRISTOPHE	3	21/06/2025 09:25
DUROUX Jean	AS PLEAUX RILHAC BARRIAC	4	21/06/2025 09:25
BRUGERON Hervé	ENT. NORD LOZERE	10	21/06/2025 09:25
BEGUET Philippe	US VALLEE DE L'AUTHRE	10	21/06/2025 09:25
SOULAQUES Alain	US LABROUSSE VEZELS	3	21/06/2025 09:25
LAROCHE Geoffroy	US BESSE	3	21/06/2025 09:25
MEYNIEL Roselyne	AURILLAC FC	10	21/06/2025 09:25
FLOTTE François	ES DRUGEAC	2	/
SOUSTRE Julien	ES PIERREFORT	4	21/06/2025 09:25
COMBE Norbert	CS VEZAC	7	21/06/2025 09:25
BOLJESIC Fabrice	REILHAC OMNISPORT	3	21/06/2025 09:25
VIDAL Roland	FC ALLY MAURIAC	10	/
REGIMBAL Anais	FC PLANEZE	3	/
ROBERT Quentin	AS TRIZAC	2	21/06/2025 09:25
BARBAT Didier	YDES SPORT FC	5	21/06/2025 09:25
LACOSTE André	US DU HAUT CELE	3	21/06/2025 09:25
MEYRIAL LAGRANGE Cyril	US ST FLOUR	10	21/06/2025 09:25
COINDRE Alain	ECOLE YTRAC FOOTBALL JEUNES	5	21/06/2025 09:25
CHASSANG Kévin	ST GEORGES SP L	6	21/06/2025 09:25
DELPUECH Anthony	AS NAUCELLES	3	21/06/2025 09:25
ROUCHY Régis	ASPRE FC FONTANGES	3	21/06/2025 09:25
ROBERT Quentin	FC MOUSSAGES	2	Représenté par AS TRIZAC
MICELI Pierre Thierry	SC CHATAIGNERAIE CANTAL	6	21/06/2025 09:25
FABRE Jean Baptiste	SC SAIGNES	3	21/06/2025 09:25
CHAUVEL Alexis	LA CHAPELLE ST PONCY FC	3	21/06/2025 09:25
GASTON Pierre	US CARLAT CROS DE RONESQUE	3	21/06/2025 09:25
SOULENQ Maxime	FC VALLEE DU SINIQ	2	/
DIAZ Guillaume	AYRENS SPORT	3	21/06/2025 09:25

MESPOULHES André	AS CEZENS	3	21/06/2025 09:25
MONTEIL Eric	FC ARTENSE	6	21/06/2025 09:25
SECCAUD / FOURNAL Didier / Xavier	ALBEPierre BREDONS FC	2	21/06/2025 09:25
GARDES Chrystel	AS VEBRET ANTIGNAC	4	21/06/2025 09:25
ARNOUX Fannie	CS ARPAJON	10	21/06/2025 09:25
FABRE Laurent	OLYMPIQUE DE ROFFIAC	2	/
MADAMOUR Benoit	FC JUNHAC MONT SALVY	8	21/06/2025 09:25
GERNEZ Richard	AS ST JUST	3	21/06/2025 09:25
BERGOIN Jonathan	US SIRAN	4	21/06/2025 09:25
IMBERT Patrick	SUD CANTAL FOOT	8	21/06/2025 09:25
LEONARD Thierry	AS BELBEX	4	21/06/2025 09:25
COURET Gérard	ENT. SPORTIVE DE MARGERIDE	3	21/06/2025 09:25
VERMERIE Marc	ES ST MAMET	4	21/06/2025 09:25
CHANSON Aline	FC CEZALLIER ALAGNON	2	21/06/2025 09:25
VIDAL Roland	US MURAT	7	/
DELPUECH Damien	AS ESPINAT FOOT	8	21/06/2025 09:25
DAYRAL Xavier	US CHAUSSENAC	3	21/06/2025 09:25
CHEVALLIER Guy	US GIOU DE MAMOU	3	21/06/2025 09:25
DELPUECH Francis	CARLADEZ GOUL SPORTIF	7	21/06/2025 09:25
BOISSIERE Arnaud	ENT. STADE RIOMOIS-CONDAT	8	21/06/2025 09:25
CHAUVET Frédéric	AS ANGLARDS DE ST FLOUR	2	21/06/2025 09:25
MARTINET Florent	FC PAYS DE RANCE	7	21/06/2025 09:25
MALLET Benoit	US CRANDELLES	5	21/06/2025 09:25
BORNE Sébastien	ENT. ANGLARDS SALERS	3	21/06/2025 09:25
CLAMAGIRAND Denis	US CERE ET LANDES	7	21/06/2025 09:25
GASC Jean Bernard	FC MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE	8	21/06/2025 09:25
DELMAS David	ROANNES YTRAC FOOT	5	21/06/2025 09:25
MERLE Nicolas	AS NEUSSARGUES	3	21/06/2025 09:25
LE NOAN Bertrand	JORDANNE FC	8	21/06/2025 09:25
CHARBONNEL Claude	US DE LA CERE	7	21/06/2025 09:25
LAUBIE Emilie	AS SANSAC	7	21/06/2025 09:25
TOURDES Cathy	AS YOLET	3	21/06/2025 09:25

Clubs absents et non-représentés :

- E.S. Drugeac
- U.S. Murat
- Olympique de Roffiac
- F.C. Planèze
- F.C. Vallée du Siniq

Club représenté :

- F.C. Moussages
- F.C. Ally Mauriac

L'Assemblée en images





AG AURILLAC 21 JUIN 2025

